



DROIT DU NUMÉRIQUE : MULTIMÉDIA ET DROIT D'AUTEUR

2100 € HT (tarif inter) | REF : ENV349
TARIF SPÉCIAL : particuliers et demandeurs d'emploi

Vous intervenez dans la création ou la production de documents multimédia ? Cette formation complète vous permettra de connaître vos droits et devoirs en la matière.

PROGRAMME

Réalisation multimédia

- Droit de la communication numérique, droit d'auteurs, voisins et rémunération des ressources.
- Protection des données.
- Droit sur les bases de données, droits de la propriété industrielle, de la personnalité.
- Création salariale, création indépendante.
- Site web : contrats, déclarations, noms de domaines, référencement, contenus, liens hypertextes.

Protection et propriété intellectuelle

- Les enjeux juridiques du Web 2.0.
- Dépôts, modalités de protection (Protection hors logiciel, Protection du logiciel).
- L'évolution des stratégies de protection des contrats.
- Les dessins et modèles.
- Focus sur la protection des logos, slogans.

Commerce électronique

- La législation d'un site marchand.
- Contrats.
- Sécurisation.
- Publicité.

La propriété littéraire et artistique

- Définitions.
- Les droits d'auteurs, les œuvres protégées, les droits protégés, les titulaires de droits.
- Œuvres protégées dans la publicité et protection des concepts.
- Les droits voisins, les droits des producteurs (musique/audiovisuel), les droits des artistes.
- La protection des bases de données.

Contentieux

- Principes généraux du droit français comparé au droit américain et européen.



5

JOURS

35

HEURES

OBJECTIFS

Identifier les risques juridiques d'une réalisation multimédia ou d'un site web ou e-commerce
Découvrir les principes fondamentaux du droit de la communication digitale
Connaître les droits de la propriété industrielle, intellectuelle, littéraire et artistique

PUBLIC | PRÉREQUIS

PUBLIC

Directeur juridique, juriste, chargé d'étude juridique, avocat Professionnel de la communication, du marketing, du Web, de l'informatique ou de l'audiovisuel

PRÉREQUIS

Aucun

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE LA FORMATION
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

MÉTHODOLOGIE
PÉDAGOGIQUE

Théorie | Cas pratiques | Synthèse
MODALITÉS D'ÉVALUATION
Évaluation qualitative des acquis tout au long de la formation et appréciation des résultats

DATES ET LIEUX

Aucune session ouverte